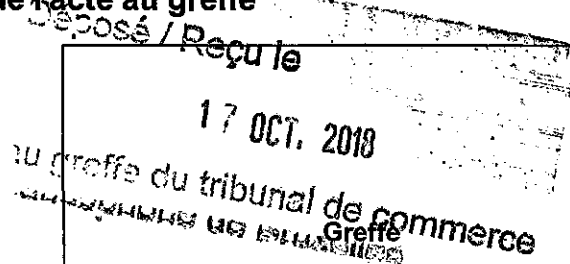




Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser
au
Monite
belge***18157664***N° d'entreprise : **0887 093 704****Dénomination**(en entier) : **Claretail**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Dieweg, 198 à 1180 Bruxelles****Objet de l'acte : Changement siège social**

Extrait du PV du conseil de gérance du 17 septembre 2018 :

La SPRL Cédric Van Zeeland a décidé de déplacer le siège social de la société, à dater de ce jour, à l'adresse suivante : rue de France, 109, 1070 Bruxelles.

La SPRL Cédric Van Zeeland décide de donner mandat à Me Olivier Bonhivers, avocat au Barreau de Bruxelles, dont le cabinet est établi avenue de Tervueren, 273 à 1150 Bruxelles, pour procéder aux publications légales requises.

Olivier BONHIVERS
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).